

CANICULE : VIGILANCE ORANGE

VIGILANCE ORANGE CANICULE

CANICULE À CHEVRU : EN VIGILANCE ORANGE, ON PASSE À L'ACTION

La Seine-et-Marne est placée en vigilance orange canicule. Ce niveau marque une aggravation nette de la situation : la chaleur devient durable, les nuits peuvent ne plus permettre au corps de récupérer correctement et le risque sanitaire augmente pour toute personne exposée.

Situation météo

Vigilance orange canicule

Ce que cela signifie

Chaleur intense plusieurs jours et nuits

Priorité

Limiter les sorties et les efforts

Solidarité

Surveiller les personnes fragiles

LA PAGE À LIRE EN PRIORITÉ : [CHEVRU.FR/CANICULE](#)

La commune a regroupé les gestes essentiels, les signes d'alerte, le registre communal, les contacts utiles et les informations locales sur une page dédiée. En vigilance orange, ces informations deviennent encore plus importantes.

Consulter la page canicule de Chevru

1. COMPRENDRE LA VIGILANCE ORANGE : CE QUI CHANGE PAR RAPPORT AU JAUNE

La vigilance canicule est décidée par Météo-France au niveau départemental. Elle prend en compte les températures prévues, leur durée, les températures de nuit et les conséquences possibles sur la santé.

Vigilance jaune

Le jaune appelle déjà à la prudence : pic de chaleur court ou chaleur persistante pouvant être difficile pour les personnes fragiles ou surexposées.

Vigilance orange

L'orange correspond à une canicule : chaleur intense pendant au moins 3 jours et 3 nuits, avec un risque sanitaire pour l'ensemble de la population exposée.

Ce qui change concrètement

On ne se contente plus de "faire attention". Il faut adapter les activités, reporter ce qui peut l'être, rester au frais et surveiller activement les personnes vulnérables.

En clair : la vigilance orange signifie que la chaleur peut devenir dangereuse même pour une personne habituellement en bonne santé si elle reste exposée, fait des efforts, dort mal, manque d'eau ou vit dans un logement trop chaud.

Pourquoi les nuits comptent autant ?

Quand il fait très chaud plusieurs jours de suite, le corps fatigue. Si les nuits restent chaudes, il récupère moins bien. C'est ce cumul jour après jour qui rend la canicule plus dangereuse qu'un simple après-midi chaud.

Les facteurs qui aggravent le risque

- Plusieurs jours très chauds d'affilée.
- Des nuits insuffisamment fraîches.
- Un logement mal isolé, sous les combles ou difficile à rafraîchir.
- L'humidité, la pollution à l'ozone ou l'absence de vent.
- Les efforts physiques : sport, jardinage, bricolage, travail en extérieur.
- L'isolement, l'âge, la maladie, certains traitements ou le handicap.

2. LES GESTES À APPLIQUER IMMÉDIATEMENT

En vigilance orange, il faut organiser sa journée autour de la chaleur : sortir moins, bouger moins, boire plus, garder le logement frais et prendre des nouvelles.

À faire dès le matin

Fermez volets, rideaux et fenêtres avant que la chaleur n'entre. Aérez uniquement tôt le matin, tard le soir ou la nuit si l'air extérieur est plus frais.

Pour le corps

Buvez régulièrement, même sans soif. Mangez normalement, prenez des douches fraîches, mouillez le visage, la nuque et les avant-bras.

À reporter

Sport, jardinage, bricolage, longues marches, sorties non indispensables, rendez-vous pouvant attendre et trajets aux heures les plus chaudes.

À vérifier autour de soi

Appelez les personnes âgées, isolées, malades, en situation de handicap, les familles avec nourrissons et les voisins qui vivent dans un logement très chaud.

En vigilance orange, un malaise, une grande faiblesse, une confusion, une fièvre, des propos incohérents, une chute ou un comportement inhabituel doivent être pris au sérieux immédiatement.

- Ne laissez jamais un enfant, une personne vulnérable ou un animal dans un véhicule, même quelques minutes.
- Évitez les sorties entre la fin de matinée et le début de soirée.
- Privilégiez les pièces les plus fraîches du logement.
- Évitez l'alcool, qui favorise la déshydratation.
- Pensez aux animaux : eau à disposition, sorties courtes, pas de bitume brûlant.
- Si vous voyez une personne sans abri, proposez une bouteille d'eau si vous le pouvez et signalez la situation si elle semble préoccupante.

3. ACTIVITÉS, ENFANTS, SPORT, TRAVAIL EXTÉRIEUR : IL FAUT ADAPTER

En vigilance orange, les activités extérieures doivent être réévaluées. Ce qui était simplement "à surveiller" en vigilance jaune peut devoir être déplacé, allégé, écourté ou reporté.

Sport et efforts physiques

Évitez les efforts aux heures chaudes. Reportez sport, jardinage, bricolage et travaux physiques lorsque c'est possible.

Enfants et jeunes

Hydratation régulière, casquette, pauses à l'ombre, pas de jeux prolongés au soleil, surveillance renforcée des nourrissons et jeunes enfants.

Travail ou activité extérieure

Organiser des pauses, prévoir de l'eau, chercher l'ombre, réduire l'intensité et éviter les efforts prolongés.

Manifestations, associations, rassemblements

Avant toute activité en extérieur, manifestation, animation, événement sportif, feu festif, barbecue collectif, brasero, feu d'artifice ou rassemblement, il convient de vérifier les consignes officielles, les arrêtés préfectoraux et les éventuelles décisions communales.

La bonne question à se poser : l'activité peut-elle être maintenue sans mettre en danger les participants, les bénévoles, les enfants, les personnes fragiles ou les personnes exposées longtemps au soleil ?

- Prévoir suffisamment d'eau accessible gratuitement.
- Créer ou identifier des zones d'ombre.
- Réduire la durée d'exposition au soleil.
- Décaler les horaires vers le matin ou la soirée si possible.
- Reporter ou annuler si les conditions de sécurité ne sont pas réunies.
- Consulter les arrêtés préfectoraux en vigueur avant toute décision.

4. PERSONNES VULNÉRABLES : LE REGISTRE COMMUNAL DEVIENT PRIORITAIRE

Le registre communal permet à la mairie de Chevru d'identifier les personnes qui souhaitent bénéficier d'une attention particulière lors des fortes chaleurs ou d'une situation exceptionnelle.

En vigilance orange, ce registre est un véritable outil de prévention : il permet à la commune de prendre des nouvelles, rappeler les bons réflexes, repérer plus vite une difficulté et orienter vers les bons interlocuteurs si besoin.

Qui peut être concerné ?

Catégories prévues pour le registre

- Personnes âgées de 65 ans et plus vivant à domicile.
- Personnes de plus de 60 ans reconnues inaptées au travail et vivant à domicile.
- Adultes en situation de handicap vivant à domicile.

Situations où il ne faut pas hésiter

- Personne isolée, malade, sous traitement ou ayant des difficultés à se déplacer.
- Femme enceinte, nourrisson, jeune enfant ou logement difficile à rafraîchir.
- Absence de proches à proximité, fatigue inhabituelle, inquiétude face à la chaleur.
- Personne vivant dans un logement très chaud ou sous les combles.

Comment s'inscrire à Chevru ?

La démarche est simple : il suffit de demander le formulaire auprès de la mairie, de le compléter avec les informations utiles, puis de le déposer directement en mairie. Un proche, un voisin, un représentant légal ou un service intervenant à domicile peut aussi aider à faire la demande, avec l'accord de la personne concernée.

Mairie de Chevru

14 rue Médéric Charot, 77320 Chevru

Téléphone : **01 64 04 60 91**

Courriel : **mairiedechevru@laposte.net**

Lundi

8h30 – 11h30

Mardi

8h30 – 11h30

Mercredi

Fermé

Jeudi

8h30 – 11h30

Vendredi

8h30 – 11h30

Samedi

8h30 – 11h30

Dimanche

Fermé

5. EN CAS DE MALAISE OU DE DANGER : APPELER SANS ATTENDRE

Pendant une vigilance orange canicule, une situation peut se dégrader rapidement. Malaise, confusion, grande faiblesse, fièvre, chute, propos incohérents, peau très chaude ou comportement inhabituel : il faut demander de l'aide immédiatement.

15

SAMU

18

Pompiers

112

Urgence européenne

114

Urgence par SMS

Contacts utiles autour de Chevru

Urgences de Coulommiers

GHEF, site de Coulommiers

4 rue Gabriel Péri, 77120 Coulommiers

Téléphone : **01 64 65 39 98**

Urgences de Provins

Centre hospitalier Léon Binet

Route de Chalautre, 77160 Provins

Téléphone urgences/SMUR : **01 64 60 40 50**

Gendarmerie de La Ferté-Gaucher

8 avenue de la Maison Blanche, 77320 La Ferté-Gaucher

Téléphone : **01 64 04 00 09**

Urgence police/gendarmerie : **17**

Personne sans abri ou en grande difficulté

En période de canicule, une personne à la rue peut être en danger très vite. Si vous le pouvez, proposez simplement une bouteille d'eau, indiquez un lieu frais à proximité ou signalez la situation si elle semble préoccupante.

SAMU social : **115**

Canicule Info Service : **0 800 06 66 66**

6. EAU ET SÉCHERESSE : LA CHALEUR IMPOSE ENCORE PLUS DE SOBRIÉTÉ

Un arrêté préfectoral relatif aux usages de l'eau est en vigueur en Seine-et-Marne. Pour Chevru, l'eau potable du réseau n'est pas soumise à une restriction spécifique à ce stade. En revanche, une vigilance s'applique aux usages qui ne proviennent pas directement du réseau public : puits, forages, pompages, captages privés, récupération ou prélèvements dans le milieu naturel.

Usage	Situation à Chevru	Ce que cela implique en vigilance orange canicule
Eau potable du réseau	Absence de restriction	Pas de restriction spécifique à ce stade, mais la sobriété devient indispensable : éviter le gaspillage, reporter les usages non urgents, réparer les fuites.
Eau hors réseau public : puits, forage, pompage, captage privé ou prélèvement dans le milieu naturel	Vigilance	Limiter ces usages, éviter les prélèvements non indispensables et suivre les consignes officielles, notamment en cas d'évolution de l'arrêté.
Rejets dans le milieu naturel	Vigilance	Préserver les cours d'eau, fossés, mares et milieux naturels. Éviter tout rejet polluant, surtout lorsque les débits sont faibles.

En vigilance orange, l'objectif est simple : économiser l'eau maintenant pour réduire le risque de restrictions plus fortes ensuite.

- Réparer rapidement les fuites.
- Limiter l'arrosage et éviter absolument les heures chaudes.
- Reporter les lavages et remplissages non indispensables.
- Récupérer l'eau lorsque c'est possible.
- Surveiller les usages liés aux puits, forages, pompages, captages privés ou prélèvements dans le milieu naturel.

- Consulter les arrêtés préfectoraux et Vigieau en cas de doute.

7. DÉCHETS VERTS, FEUX, BARBECUES ET DÉCHÈTERIES : ÉVITER TOUT DÉPART DE FEU

Le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année. En période de vigilance orange canicule, cette interdiction devient encore plus importante : les fumées gênent le voisinage, polluent l'air, aggravent les difficultés respiratoires et peuvent provoquer un départ de feu.

Déchets verts : interdit

Il est interdit de brûler tontes, feuilles, branches, tailles de haies ou résidus végétaux, à l'air libre ou dans un incinérateur de jardin.

Collecte à Chevru

Les déchets verts sont collectés chaque lundi après-midi, une fois par semaine, d'avril à novembre.

Levée automatisée

Présentez le bac dans le bon sens, bien visible et accessible, pour permettre la collecte.

Brûler des déchets verts peut entraîner une amende pouvant aller jusqu'à 750 €.
Les solutions existent : collecte, compostage, broyage, paillage ou dépôt dans une déchèterie ouverte.

Et les barbecues ?

Un barbecue familial n'est pas la même chose que le brûlage de déchets verts. Il ne doit toutefois jamais être improvisé n'importe où : pas de barbecue en pleine nature, pas à proximité de broussailles, de haies sèches, de champs, de boisements ou de végétation inflammable. Il doit être réalisé chez soi ou dans un espace prévu à cet effet, sur un support stable, loin des végétaux, sous surveillance constante, avec de l'eau à proximité.

En cas d'arrêté préfectoral ou municipal renforcé, notamment lors d'un niveau de vigilance plus élevé ou d'un risque important d'incendie, certaines pratiques peuvent être temporairement interdites ou limitées. Avant un barbecue, un feu festif, un brasero, un feu d'artifice ou toute activité pouvant produire des flammes ou des étincelles, vérifiez les consignes officielles en vigueur.

Feux de végétaux, feux en pleine nature, mégots jetés au sol, braises mal éteintes, barbecues trop proches de la végétation : en période de canicule, une imprudence

peut suffire à déclencher un incendie.

Déchèterie de Coulommiers fermée pendant les travaux

La déchèterie de Coulommiers est fermée pendant les travaux, avec une réouverture estimée à fin octobre 2026. Pendant cette période, les horaires de Coulommiers ne s'appliquent pas : il faut se reporter vers les autres déchèteries ouvertes du réseau SMITOM.

Déchèterie	Adresse GPS	Horaires indiqués	Contact
Jouy-sur-Morin Ouverte pendant les travaux	<u>Rue de la Ferté-Gaucher, Jouy-sur-Morin</u>	Lundi à samedi : 09h00 – 16h45 Dimanche : 09h00 – 11h45 Hors jours fériés.	SMITOM : <u>01 60 44 40 03</u> Accès/badge : choix 3
Nanteuil-lès-Meaux Ouverte	<u>Chemin des Bruyères, Nanteuil-lès-Meaux</u>	Lundi à samedi : 09h00 – 16h45 Dimanche : 09h00 – 11h45 Hors jours fériés.	SMITOM : <u>01 60 44 40 03</u> Accès/badge : choix 3
Meaux Ouverte	<u>Z.A. de la Bauve, rue de la Bauve, Meaux</u>	Lundi à samedi : 09h00 – 16h45 Dimanche : 09h00 – 11h45 Hors jours fériés.	SMITOM : <u>01 60 44 40 03</u> Accès/badge : choix 3

Pour connaître les conditions d'accès en déchèterie et demander un badge ou une carte d'accès, consultez la page dédiée du SMITOM : **comment obtenir votre carte d'accès en déchèterie.**

Vous pouvez également contacter le SMITOM au **01 60 44 40 03**, service exploitation choix 3, ou par courriel à **exploitation@smitom-nord77.fr**. Le formulaire général est disponible ici : **contacter le SMITOM.**

SOURCES OFFICIELLES ET INFORMATIONS À CONSULTER

- **Page canicule de Chevru**
- **Article vigilance jaune de Chevru**
- **Coordonnées et horaires de la mairie**
- **Gestion des déchets à Chevru**
- **Vigilance Météo-France Seine-et-Marne**
- **Comprendre la vigilance canicule**
- **Canicule et vagues de chaleur**
- **Comment se protéger de la chaleur**
- **Sport et canicule**

- [Prévision Airparif](#)
- [Arrêtés sécheresse Seine-et-Marne](#)
- [Arrêté sécheresse n° 2026/DDT/SEPR/212](#)
- [Vigieau](#)
- [Brûlage des déchets verts](#)
- [Arrêtés préfectoraux canicule](#)
- [Horaires et localisation des déchèteries](#)
- [Badge ou carte d'accès en déchèterie](#)
- [Contacter le SMITOM](#)
- [Numéros d'urgence officiels](#)
- [Urgence 114](#)
- [Gendarmerie de La Ferté-Gaucher](#)

MAIRIE DE CHEVRU

14 Rue Médéric Charot
77320 CHEVRU
01 64 04 60 91

Nous contacter

